

Vous habitez un lotissement.

Les voies des lotissements de la commune n'ont pas de noms. Un travail est en cours avec les associations de copropriétaires pour nommer toutes les voies.

Deux ou plus habitations ou entreprises ont le même numéro.

Une des habitations va garder le numéro existant, il sera donné un nouveau numéro à chacune des autres habitations.

Votre habitation ou entreprises est numérotée sur une voie, mais son accès direct est sur un voie sans nom.

Ex les habitations qui sont sur la voie en jaune ont un numéro sur la Route de Lyon.



La voie doit être nommée et un nouveau numéro sera donné à chaque habitation sur cette nouvelle voie.